

L'hon. M. ROWE: Le ministre des Munitions et approvisionnements a dit qu'il tentait une expérience.

M. MacNICOL: Non, je n'attribue cette décision ni au ministre des Munitions et approvisionnements ni au ministre des Mines et ressources. Quelqu'un porte la responsabilité de la démolition de cette usine, que j'ai moi-même vue fonctionner. J'ai déjà dit qu'en 1942 elle avait produit en 70 jours, par travail irrégulier, 11,000 barils de pétrole. Il fallait absolument produire du pétrole. Or, il s'agissait d'une usine d'essai et d'établir si les recommandations qui en émanaient donnaient satisfaction. Qui a donné l'ordre de bâtir la ville? Ce travail terminé, il était fort bien d'y amener l'eau de la rivière Athabaska. Il faut cependant savoir ce que l'on fait. Lors de la pose des tuyaux dans la tranchée, le ministre s'en souvient, le soudage a été défectueux et après l'arrivée de l'eau il fallut ouvrir de nouveau la tranchée et enlever les tuyaux. Dans l'intervalle on avait expédié à Edmonton l'outillage qui avait servi à creuser d'abord la tranchée. Quelle comédie des erreurs et d'incompétence! Quelqu'un est responsable d'un tel gaspillage de deniers publics.

Je voudrais savoir pourquoi on n'a pas construit une plus grande raffinerie au lieu de jouer au fou, c'est l'expression qui s'impose, avec l'usine de séparation que la Consolidated Mining and Smelting Company jugeait très bonne et qui, selon le ministre, fonctionnait à peu près sans interruption. On savait que la raffinerie était trop petite. Max Ball avait l'intention d'ériger une plus vaste usine. On aurait alors eu quelque raison d'agir ainsi. Enfin je voudrais savoir qui est responsable d'avoir entravé la production du pétrole à Fort McMurray, après que le ministre des Mines et ressources eut décidé que cette production devait avoir lieu en raison des exigences de la guerre. Selon le ministre, on s'est enquis, auprès de celui-ci et de celui-là, de la possibilité de produire du pétrole en hiver. Personne n'a extrait de pétrole des sables en hiver. Les préposés au travail de cette usine ont-ils produit du pétrole en hiver? Non. Comment peuvent-ils savoir si l'usine peut extraire des sables bitumineux du pétrole en hiver? Ils n'en savent rien. On n'aurait pas dû toucher à cette usine de séparation. Elle fonctionnait d'une manière satisfaisante. On retirait le pétrole des sables et l'on aurait dû agrandir la raffinerie. On avait, je crois, un procédé pour éliminer le soufre du pétrole. Cette usine, je l'ai constaté, produisait du pétrole excellent. Les ingénieurs de Box, au lac Athabaska et ceux de Yellowknife m'ont dit que ce pétrole

était de première qualité. Abasand produisait toute l'essence dont elle avait besoin pour alimenter ses camions et ses bateaux qui sillonnaient la rivière. L'usine n'était pas dans le piteux état qu'on veut nous faire croire. J'aimerais qu'un comité de la Chambre enquête sur cette affaire. Nous pourrions alors interroger des gens renseignés sur l'extraction du pétrole des sables bitumineux, et le ministre pourrait s'il le désire, soumettre un crédit de 5 ou 10 millions de dollars pour soutenir l'exploitation d'une usine d'une capacité de 30,000 barils de pétrole par jour. On aurait une usine commerciale capable de fournir à une raffinerie à Edmonton le pétrole nécessaire à la fabrication de l'essence dont ont besoin les cultivateurs des prairies.

L'hon. M. CRERAR: On me permettra peut-être de fournir certains renseignements sur quelques-uns des points soulevés par l'honorable préopinant.

Il s'est enquis du montant total des deniers affectés depuis des années à l'exploitation commerciale de ces sables. J'ignore les dépenses effectuées par les compagnies privées, mais jusqu'à 1932, les dépenses de l'Etat s'élevaient à \$105,000. Cet argent a servi surtout à des enquêtes, au forage de puits d'essai et à d'autres fins du même genre. La somme dépensée en vertu de l'accord intervenu entre le ministère des Munitions et approvisionnements et la Consolidated Mining and Smelting Company aux fins que j'ai indiquées il n'y a pas longtemps est de \$132,000. Les avances consenties à l'Abasand depuis l'entente passée entre elle et le Gouvernement s'élèvent à \$850,000 dont l'Abasand a dépensé, je crois, \$766,000.

L'honorable député a critiqué l'Administration de s'être lancée dans cette affaire et a déclaré qu'il était opposé à l'exploitation par l'Etat. Je suis tout à fait de cet avis; je ne crois pas que le Gouvernement puisse exploiter une entreprise de ce genre.

L'hon. M. ROWE: Il n'en est pas sorti beaucoup de pétrole depuis que vous en avez pris possession.

L'hon. M. CRERAR: C'est bien vrai. L'Etat n'est pas en mesure d'exploiter une telle entreprise aussi efficacement que des particuliers. On a déclaré à diverses reprises pour quelles raisons le Gouvernement avait conclu cet accord avec la Consolidated Mining and Smelting Company. On les a insérées dans les divers décrets du conseil qui ont été déposés sur le bureau. On a conclu cet accord parce qu'on avait besoin de pétrole pour les fins de la guerre. C'est la seule raison. On en avait un grand besoin peu importe où on pouvait le trouver. On peut différer d'opi-